



La Lettre de la recherche de Bank Al-Maghrib

Numéro 5 - 2021

Dans ce numéro

1. PUBLICATIONS 03

Venez à la rencontre des auteurs des documents de recherche publiés cette année dans la série des documents de travail de Bank-Al Maghrib.

3. SÉMINAIRES DE RECHERCHE 14

Découvrez les événements de recherche organisés durant l'année 2020.

2. PROGRAMME CHERCHEUR VISITEUR 12

Consultez la liste des chercheurs ayant effectué une visite de recherche au sein de notre institution au titre de l'année 2020.

4. ÉVÈNEMENTS A VENIR 17

Explorez les rendez-vous de quelques événements futurs.

EDITORIAL

Chers lecteurs,

La crise sanitaire liée au Covid-19 a provoqué un choc économique sans précédent. Au Maroc, Bank Al-Maghrib, à l'instar d'autres banques centrales, a participé activement aux efforts déployés par les autorités nationales pour soutenir les ménages, protéger les emplois et accompagner les entreprises à traverser cette période difficile.

Compte tenu de la nature exceptionnelle et imprévue du choc et des délais de parution de certaines statistiques officielles, les chercheurs de la Banque ont contribué aux premières études visant à appréhender les impacts de cette crise sur l'économie nationale et fournir des éclairages pertinents pour la prise de décision. Ils ont aussi conduit des analyses sur les risques auxquels ont été confrontés les entreprises non financières marocaines dès le déclenchement de la pandémie. De même, ils ont mené des études comparatives des mesures budgétaires et monétaires déployés par plusieurs pays émergents et en développement pour soutenir l'activité et éviter que ce choc ne laisse des séquelles profondes sur leurs économies.

Parallèlement à ces travaux, l'année 2020 a connu la publication de trois documents de travail sur des sujets qui se sont révélés d'un grand intérêt dans le contexte de cette crise : « Poids et évolution de l'économie informelle au Maroc », « Capacité de mobilisation des recettes fiscales au Maroc » et « Indice agrégé de stabilité financière au Maroc ».

En outre, l'année écoulée a été marquée par l'organisation de plusieurs événements dont notamment l'accueil d'imminents chercheurs visiteurs au sein de notre Institution dans le cadre du programme « Chercheur Visiteur » et la tenue de la conférence sur le système national d'information et de modélisation organisée conjointement avec l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, le Haut-Commissariat au Plan et l'Observatoire National du Développement Humain. Ces activités ont permis de renforcer les échanges d'expériences et l'ouverture de la Banque sur le milieu académique national et international.

Pour ce qui est des travaux de recherche de 2021, ils concernent également des questions d'une grande importance pour l'économie nationale. Il s'agit notamment des thématiques portant sur la vulnérabilité du tissu productif, le rôle des systèmes de garantie des crédits, les déterminants de l'inflation, la monnaie digitale de banque centrale et la thésaurisation.

En ce qui concerne les événements programmés au titre de cette année, notamment la conférence « IMF Economic Review » et la cinquième édition des « Journées Internationales de Macroéconomie et de Finance », ils ont été reportés à 2022, en raison de la crise pandémique.

Abdessamad SAIDI
Directeur du Département Recherche

A faint, light purple background image of the Bank Al-Maghrib building facade, showing its classical architectural features like arches and columns.

“

1. PUBLICATIONS

Durant l'année 2020, trois travaux de recherche ont été publiés dans la série des documents de travail de Bank Al-Maghrib. Des interviews avec les auteurs ont été réalisées en vue de présenter aux lecteurs, les principaux résultats de leurs travaux.

”

I. POIDS ET ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE AU MAROC



Kamal Lahlou



Hicham Doghmi



Friedrich Schneider

COMMENT DÉFINIR L'ÉCONOMIE INFORMELLE ? POURQUOI SE DÉVELOPPE-T-ELLE ? ET QUEL EST SON IMPACT SUR L'ÉCONOMIE ?

Dans la littérature dédiée à cette thématique, il n'existe pas de définition consensuelle de l'économie informelle. Un grand nombre de travaux reprend la définition proposée par Schneider et al. (2010) qui présentent l'informalité comme toute production légale sur le marché des biens et services, dissimulée aux autorités publiques pour des contraintes (i) monétaires dues aux charges liées aux impôts et cotisations de sécurité sociale, (ii) réglementaires à cause de la lourdeur des procédures administratives, et (iii) institutionnelles en lien avec la corruption, la qualité des institutions publiques et l'effectivité de l'Etat de droit.

S'agissant des facteurs à l'origine de l'expansion de l'économie informelle particulièrement dans certains pays, les travaux de recherche soulignent la contribution significative du faible développement et l'incapacité des structures économiques et sociales urbaines à suivre la dynamique démographique du pays et, surtout, à intégrer dans l'économie formelle les jeunes et les migrants venus du milieu rural. Les résultats des travaux reviennent également sur le rôle très

important de la fiscalité et de la rigidité de la réglementation. En effet, des charges fiscales élevées et une réglementation non adaptée du marché du travail incitent les entreprises à rester dans l'informel pour réduire leurs coûts.

Bien que l'économie informelle puisse apporter une certaine flexibilité aux entreprises durant leur démarrage ou lorsqu'elles traversent une période difficile, son expansion pourrait obscurcir l'économie formelle. En effet, la présence de concurrents informels qui ne s'acquittent pas des différentes charges fiscales et sociales est de nature à instaurer une concurrence déloyale entre les opérateurs, réduire la rentabilité des entreprises formelles et affaiblir leurs capacités de développement. En outre, la profusion des activités informelles est associée à des taux de croissance économique modérés en raison de la faible accumulation du capital physique et humain. En plus, l'informalité limite les options des entreprises en matière de financement vu qu'elles sont souvent dans l'incapacité de répondre aux critères de fiabilité des comptes et de transparence exigés par les institutions financières. Aussi, et du moment que l'emploi informel se caractérise généralement par le non-respect de la réglementation du travail et l'absence de filets sociaux, la tendance à embaucher des travailleurs moins qualifiés qui

acceptent ces conditions peut ralentir l'accumulation du capital humain, la modernisation des outils de production et l'adoption des nouvelles technologies. Enfin, il est à noter que l'OCDE et le FMI soulignent que l'usage excessif de la monnaie fiduciaire par les opérateurs informels en vue d'échapper au contrôle de l'administration fiscale ralentit considérablement le développement des systèmes et moyens de paiement.

EXISTE-T-IL DES ESTIMATIONS ANTÉRIEURES À VOTRE TRAVAIL SUR L'ÉCONOMIE INFORMELLE AU MAROC ?

Pour mesurer l'économie informelle, la littérature fait ressortir deux principales approches. La première dite « directe » essaye d'évaluer la taille de l'économie informelle à travers des enquêtes auprès des ménages et des entreprises. La deuxième approche, indirecte, procède par des estimations économétriques à l'aide de différents déterminants socioéconomiques et institutionnelles de l'informel. Les deux approches présentent des avantages et des limites et sont complémentaires.

Au Maroc, les études récentes traitant de la taille du secteur informel restent limitées et les définitions adoptées varient selon les objectifs poursuivis. Ainsi, d'après la dernière enquête nationale sur le secteur informel réalisée par le HCP en 2013, l'économie informelle hors agriculture se situe à 11,5% du PIB. De même, une étude menée par la CGEM en 2018 fait ressortir un poids de 21% du PIB non agricole. Enfin, Schneider et Medina, dans leur document de travail publié par le FMI en 2018, ont conclu à l'aide d'un modèle estimé sur 158 pays que l'économie informelle au Maroc a représenté en moyenne 34% du PIB sur la période de 1991-2015. A noter que ce résultat est proche d'une estimation publiée par Bank Al-Maghrib[1] dans le rapport annuel de 2017. Cette

réalité a été mise au grand jour par la crise de la Covid-19 qui a révélé que 5,5 millions de familles opérant dans l'informel ont bénéficié des aides de l'opération « Tadamon ».

QUELLE MÉTHODOLOGIE AVEZ-VOUS UTILISÉ POUR ÉVALUER L'ÉCONOMIE INFORMELLE AU MAROC ? QUELS SONT VOS PRINCIPAUX RÉSULTATS ?

S'inspirant des travaux récents de la Banque Mondiale et du FMI, les approches indirectes «Demande de Cash (CDA)» et «Multiples Indicateurs Multiples Causes (MIMIC)» ont été utilisées pour mesurer la taille de l'économie informelle au Maroc sur la période 1988-2018. Ainsi, l'approche CDA stipule que si les transactions non enregistrées sont effectuées en cash pour échapper au contrôle des autorités, l'écart qui existerait entre la demande de cash de l'économie formelle et le cash en circulation observé dans l'économie devrait correspondre aux transactions des activités informelles. S'agissant de l'approche MIMIC, celle-ci considère que l'économie informelle est une variable non observable qu'on peut estimer à l'aide de variables structurelles (PIB, fiscalité, gouvernance, etc.) et de variables indicatrices qui reflètent son poids dans l'économie (cash en circulation, participation au marché du travail, etc.).

Les résultats des estimations ont montré que l'évolution de l'économie informelle peut être décrite en trois périodes. Entre 1988 et 1998, elle a stagné autour de 40% du PIB selon les deux modèles CDA et MIMIC. Sur la période 1999-2008, elle a affiché une diminution relative avec une moyenne de 32% pour le modèle CDA et 34% pour MIMIC. La baisse s'est prolongée sur la période 2009-2018 mais à un rythme plus modéré vu que l'économie informelle a évolué autour de 30% du PIB pour les deux modèles.

[1] A partir d'un modèle de demande de cash (CDA).

Il semblerait ainsi pertinent de noter que ces résultats sont en ligne avec le travail du FMI qui a par ailleurs montré que le poids de l'informel au Maroc est supérieur à celui des pays de l'OCDE (17%) et de la région MENA (24%) et inférieur aux pays de l'Amérique Latine (37%) et d'Afrique Subsaharienne (39%).

QUELLES SONT LES PRINCIPALES POLITIQUES ENTREPRISES PAR LE MAROC POUR RÉDUIRE LA TAILLE DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ?

Durant les deux dernières décennies, le Maroc a initié plusieurs grandes réformes qui visent l'amélioration de l'environnement des affaires notamment par la simplification des procédures administratives, la création des CRI pour accompagner les entrepreneurs et plus récemment la revue des lois relatives aux sociétés anonymes et aux sociétés à responsabilité limitée. A ce titre, le classement du pays selon l'indice de facilité de faire des affaires, publié par la Banque Mondiale, est passé de la 117ème place en 2006 à la 53ème place en 2020. Au plan de la fiscalité, trois assises nationales ont été organisées pour consolider le dialogue entre l'Etat et les entreprises et tracer les contours d'un système fiscal moins complexe et plus progressif. D'importantes mesures ont été adoptées à l'instar de la baisse de l'IS, la création du statut d'autoentrepreneur et la contribution professionnelle unique. Pour ce qui est de l'inclusion financière, une stratégie a été conçue en 2018 afin de renforcer l'accès de tous les particuliers et entreprises aux produits et services financiers. La stratégie s'appuie sur 8 axes qui sont le fruit de larges concertations avec l'écosystème financier marocain incluant les acteurs publics et privés. Ainsi, le développement du paiement mobile constitue le premier axe de cette stratégie dont l'expansion pourrait réduire de manière importante l'usage du cash et améliorer ainsi la formalisation des

transactions. Enfin, le programme de généralisation progressive de la couverture sociale lancé récemment a pour objectif de renforcer la protection des catégories pauvres et vulnérables, particulièrement en temps de crises économiques, de risques sanitaires et d'urgences diverses. Il s'étend sur la période 2021-2025 et vise quatre principaux axes qui sont (i) l'extension de l'assurance maladie, (ii) la généralisation des allocations familiales, (iii) l'expansion du système de retraite, et (iv) l'élargissement d'accès à l'indemnisation en cas de perte d'emploi.

En somme, ces différentes mesures sont de nature à agir sur les sources de développement de l'économie informelle contribuant ainsi à réduire sa taille et à modérer ses externalités négatives.

DANS QUELLE MESURE LES ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIENCES INTERNATIONALES PEUVENT-ELLES NOUS INSPIRER ?

Effectivement, les expériences internationales sont très riches en enseignements en matière de politiques de lutte contre les activités informelles. Les mesures déployées visent d'abord à améliorer le cadre réglementaire qui doit être simple, clair et moderne à toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de sa création à son éventuelle sortie du marché. La modernisation du cadre réglementaire doit impliquer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et l'amélioration de toutes les institutions impliquées dans les processus, y compris les collectivités territoriales. A ce titre, le Portugal est considéré comme l'un des pays les plus performants en termes de création d'entreprises car il a réussi à réduire considérablement le temps et le coût liés aux démarches administratives. Ce succès a été obtenu grâce à l'introduction d'un nouveau service d'enregistrement accéléré qui offre un choix de noms préapprouvés sur le site Web du

registre. La nouvelle plateforme traite également des procédures liées à l'administration fiscale et à la sécurité sociale. Les statuts standard des entreprises rendent la demande rapide et ne nécessitent pas le recours à un avocat. Plusieurs pays ont suivi ce modèle comme le Mexique, le Chili et l'Irlande.

De même, et comme précédemment rappelé, le système fiscal devrait tendre vers la simplicité et la progressivité. Au Pérou, le gouvernement encourage les petites et microentreprises grâce à des mécanismes fiscaux simplifiés tels que le régime unique et le régime spécial de l'impôt sur le revenu.

Pour ce qui est du marché du travail, l'Allemagne est souvent citée comme un exemple en la matière. Ce pays a procédé à une réforme en profondeur de la réglementation du marché du travail pour améliorer son efficacité. La réforme consistait en une série de programmes d'emploi progressifs, "mini-jobs" et "mid-jobs", visant à aider les chômeurs ou les employés du secteur informel dans la transition vers un emploi formel et stable. Les conditions d'admissibilité ont été élargies avec des limites sur le revenu et la durée du travail. D'autres pays comme le Chili ont tenté de renforcer la formalisation du travail grâce à la mise en œuvre de la paie électronique pour obliger les employeurs de plus de 3 travailleurs à envoyer mensuellement à l'administration fiscale des rapports sur leurs salariés, retraités, prestataires de services et stagiaires. La couverture sociale a été également élargie grâce à différents types d'assurance maladie, mais surtout suite à l'expansion du régime d'assurance maladie intégrale.

Enfin et puisque l'économie informelle se base essentiellement sur l'utilisation de l'argent liquide, plusieurs pays ont opté pour la promotion des modes de paiement numériques afin de rendre la traçabilité des transactions plus facile. A titre d'illustration, la Pologne a créé des fonds de 170 millions de dollars américains pour soutenir le paiement par terminaux

électroniques dans les secteurs traditionnellement basés sur le cash. Cet effort s'est traduit par une augmentation des terminaux de plus de 90% et qui sont situés principalement dans les petites et moyennes entreprises des secteurs de la vente au détail, de l'hôtellerie et du transport. La Hongrie a mis en place un système de caisse enregistreuse en ligne en 2014 pour réduire la sous-déclaration des ventes. En parallèle, une politique de subvention des entreprises, de sensibilisation et de formation a été menée. À partir de juillet 2018, la mise à disposition en ligne des données de facturation est devenue obligatoire. Ce système a permis à l'administration fiscale d'effectuer des contrôles croisés en temps réel.

[Accès au document intégral](#)

2. CAPACITÉ DE MOBILISATION DES RECETTES FISCALES AU MAROC



Hicham Doghmi

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER POURQUOI LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES EST-ELLE IMPORTANTE POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ?

La fiscalité joue un rôle déterminant dans le processus de développement des nations et cela pour essentiellement trois raisons.

Premièrement, les pays en développement (PED) ont besoin de ressources additionnelles pour construire des infrastructures, des hôpitaux, des écoles et de financer des programmes sociaux essentiels. Or, nous constatons que la part moyenne des recettes fiscales dans le PIB se situe entre 10% et 20% dans les PED, ce qui est bien plus faible comparée aux pays développés où celle-ci représente entre 25% et 50% du PIB. Les ressources dont disposent les PED sont encore assez limitées. Il faudrait donc les accroître.

La deuxième raison est que certains PED ont à présent atteint des niveaux d'endettement relativement plus élevés que par le passé. À moins qu'ils ne soient capables de collecter davantage de recettes, ils se verront dans l'obligation de réduire leurs dépenses publiques. Parfois, un pays doit réduire les ressources allouées à des programmes qui ont un impact social positif, ce qui peut avoir un effet négatif sur la croissance économique. Si les pays ne se donnent pas les moyens de collecter des

recettes additionnelles, l'ajustement se fera davantage par la réduction des dépenses ce qui n'est pas toujours une bonne chose.

La troisième raison est que lorsqu'un pays fournit un effort considérable pour mobiliser ses recettes fiscales, cela participe au développement de ses institutions. En effet, pour veiller au respect des obligations fiscales, le pays a besoin de renforcer la gouvernance et la performance de son administration fiscale. Et bien sûr, cela peut également avoir des retombées positives sur d'autres secteurs de l'Etat.

COMMENT PEUT-ON EXPLIQUER L'INEFFICIENCE DES PAYS DANS LEURS PROCESSUS DE COLLECTE DES IMPÔTS ?

Cela dépend des circonstances propres à chaque pays. Mais de manière générale, cette inefficience peut provenir de deux sources : la nature du système fiscal en place (la combinaison des différents taux d'imposition et de l'assiette fiscale, le niveau des dépenses fiscales) et la performance de l'administration fiscale (identification et contrôle des contribuables, lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, corruption, etc.).

COMMENT AVEZ-VOUS PROCÉDÉ POUR ÉVALUER L'EFFICIENCE DE LA COLLECTE DES IMPÔTS AU MAROC ?

Nous avons cherché à déterminer l'écart fiscal entre le niveau observé des recettes fiscales au Maroc et sa capacité fiscale, c-à-d le maximum d'impôts qu'il peut potentiellement collecter compte tenu de la structure de son économie. Pour cela nous avons eu recours, à l'instar de quelques travaux récents, à la dernière génération des modèles de frontières stochastiques qui reposent sur le concept d'efficacité technique et nous avons procédé à des estimations de manière comparative sur un panel de 76 pays en développement. Le but de notre démarche est de chercher à savoir dans quelle mesure le Maroc pouvait-il collecter davantage de recettes fiscales et si oui, d'évaluer ce manque à gagner fiscal.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX RESULTATS DE VOS ESTIMATIONS ?

Nos résultats suggèrent que le Maroc dispose bien de marges de manœuvre pour collecter des recettes fiscales additionnelles. Sur la période récente allant de 2013 à 2017, le manque à gagner fiscal moyen est de 6,7 points du PIB au Maroc contre 6,1 dans les pays en développement. L'élargissement de l'écart fiscal moyen, qui est passé de 4,8 points de PIB entre 1980 et 2000 à 6,9 en 2017, montre que le Maroc n'a pas pu tirer profit de la modernisation de la structure de l'économie opérée à partir des années 2000.

EST-IL POSSIBLE POUR LE MAROC D'EXPLOITER DANS L'AVENIR CE MANQUE À GAGNER FISCAL ?

Bien évidemment que cela est possible. Il faut rappeler que les recommandations issues des troisièmes Assises Nationales sur la Fiscalité de 2019 offrent un point de départ pour une réforme fiscale à même d'améliorer l'efficacité de la collecte des

impôts au Maroc. Des efforts devront ainsi être déployés pour élargir l'assiette fiscale, accroître la population fiscale, promouvoir le civisme fiscal et renforcer le contrôle fiscal.

QUEL EST SELON VOUS LE BON TIMING POUR INITIER UNE REFORME FISCALE ?

La priorité aujourd'hui est bien évidemment à la relance budgétaire pour soutenir la reprise économique. Mais la politique fiscale sera appelée à jouer, durant la période d'après pandémie, un rôle majeur et indispensable dans le rétablissement des équilibres budgétaires et la couverture des coûts engendrés par cette crise.

La réforme fiscale, dont les lignes directrices ont été tracées lors des Assises sur la Fiscalité, devrait être mise en œuvre de manière progressive et adaptée au nouveau contexte économique et social du Maroc. In fine, le but ultime serait de converger vers une politique fiscale juste et équitable.

[Accès au document intégral](#)

3. INDICE AGRÉGÉ DE STABILITÉ FINANCIÈRE AU MAROC



Salim Dehmej



Mohammed Mikou

POURQUOI LA STABILITÉ FINANCIÈRE EST UN ENJEU MAJEUR POUR LES BANQUES CENTRALES ?

Si la crise financière de 2008 ne représente plus qu'un souvenir lointain et n'a finalement touché qu'indirectement les pays en développement, les bouleversements économiques auxquels nous assistons aujourd'hui suite à la crise sanitaire et économique pourraient être bien plus graves, du fait de l'intensité du choc, sa rapidité et sa dimension internationale. Ces crises menacent la stabilité financière en général, et les systèmes bancaires en particulier. Dès lors, des secteurs financier et bancaire résilients sont nécessaires pour absorber les différents chocs, endogènes et exogènes, financer l'économie durant les périodes de turbulences, et préserver ainsi la stabilité monétaire et financière.

COMMENT LES BANQUES CENTRALES ÉVALUENT LA STABILITÉ FINANCIÈRE ?

En général, les banques centrales et les autorités de régulation macroprudentielle définissent la stabilité financière comme étant une situation dans laquelle le système financier est capable de résister aux chocs et atténuer leurs conséquences sur le processus d'intermédiation financière et sur l'activité économique réelle.

Cette définition a conduit les analystes à focaliser leur attention sur les risques et les vulnérabilités

qui menacent un système financier. Ainsi, plusieurs techniques, complémentaires, ont vu le jour pour évaluer la stabilité financière, avec leurs avantages et limites. On peut citer les macro-stress tests, les systèmes d'alerte précoce, et les indices de stabilité financière qui constituent l'objet principal de ce travail.

Pour ce qui concerne Bank Al-Maghrib, l'évolution de ses compétences en matière de stabilité financière après la crise financière internationale a nécessité la mise en place d'un cadre analytique permettant d'identifier et réguler les risques systémiques. Ce cadre repose notamment sur une cartographie des risques, un dispositif de macro-stress tests et des outils macroprudentiels. La Banque a également développé, en 2018, un indice de stabilité financière (ISF) pour surveiller les vulnérabilités financières et éclairer la politique macroprudentielle.

EN QUOI CONSISTE UN INDICE DE STABILITÉ FINANCIÈRE ?

Les indices de stabilité financière sont basés sur l'agrégation de plusieurs indicateurs économiques et financiers afin d'appréhender la stabilité financière dans sa définition la plus large possible, et de capturer les différentes facettes des vulnérabilités financières.

QUEL EST L'OBJECTIF DE VOTRE TRAVAIL DE RECHERCHE ?

L'objectif de ce travail est double puisqu'il mesure d'abord le risque systémique du secteur bancaire marocain - à l'aide de techniques récentes développées dans la littérature économique et utilisées par des Banques Centrales avant de l'intégrer dans un indice agrégé de stabilité financière (IASF), susceptible de faciliter le suivi des risques financiers.

Au-delà des aspects techniques qui caractérisent l'IASF, ce dernier prend en considération dans sa construction un volet fondamental qui traite du risque systémique. Ce volet vient compléter des indicateurs standards repartis en quatre sous-indices : (i) développement macroéconomique, (ii) développement financier, (iii) vulnérabilités financières et (iv) vulnérabilités non financières. La littérature soutient que l'intégration du risque systémique dans l'IASF améliore la performance empirique de l'indice et sa capacité à prédire, à court terme, des épisodes de tensions financières.

COMMENT LE RISQUE SYSTÉMIQUE EST APPRÉHENDÉ DANS VOTRE INDICE DE STABILITÉ FINANCIÈRE ?

Le volet risque systémique est approximé par deux mesures, le MES (Marginal Expected Shortfall) et le SRISK (risque systémique).

D'une part, le MES mesure la perte potentielle en rendement journalier d'une institution en cas de stress temporaire sur le marché financier. D'autre part, le SRISK mesure la perte potentielle en capital d'une institution lors du déclenchement d'une crise d'ordre systémique, matérialisée par un stress persistant sur le marché financier.

Ces deux mesures, utilisées dans la construction de certains indices de stabilité financière de Banques Centrales des pays avancés, ont fait l'objet de plusieurs publications académiques et institutionnelles et sont diffusées à haute fréquence,

par certaines plateformes telles que le V-Lab de l'Université de New-York supervisé par une communauté scientifique de grande envergure, dont un prix Nobel d'économie (Robert Engle).

QU'EN EST-IL DE LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME FINANCIER MAROCAIN ?

L'évolution de notre IASF indique que le système financier marocain a fait preuve d'une résilience avérée entre 2007 et 2018. Néanmoins, l'indice détecte une période de turbulence financière modérée dans les sillages de la crise des « subprimes » entre 2008 et 2009 illustrée par des niveaux élevés de deux sous-indices en particulier, le risque systémique et le développement financier ; ainsi qu'un épisode de tension contenue entre 2012-2013 qui s'explique par une progression importante du sous-indice développement macroéconomique.

S'agissant du volet risque systémique, les deux indicateurs montrent que le secteur bancaire marocain est resté généralement résilient face à un scénario de détérioration importante subi dans le marché financier.

[Accès au document intégral](#)

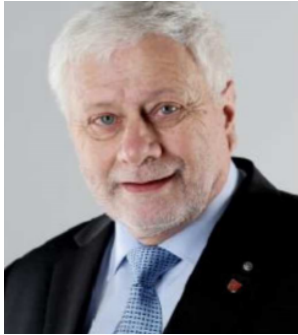
“

2. PROGRAMME CHERCHEUR- VISITEUR

Dans le cadre du programme Chercheur-Visiteur lancé en 2018, Bank Al-Maghrib
a accueilli deux chercheurs visiteurs durant l'année 2020.

”

1. VISITE DE M. FRIEDRICH SCHNEIDER



Professeur d'économie à l'Université Johannes Kepler de Linzen en Autrich

M. Friedrich Schneider a effectué une visite de recherche à Bank Al-Maghrib entre le 17 et 21 février 2020 dans le cadre du projet de recherche relatif à l'économie informelle au Maroc. M. Schneider a rejoint l'Institut d'Economie du Travail IZA en tant que chercheur associé en 1998 et, depuis 2006, il est également professeur de recherche à l'Institut Allemand de Recherche Economique. Il a publié de nombreux articles dans des revues prestigieuses spécialisées en économie, notamment "The American Economic Review", le "Quarterly Journal of Economics", le "Economic Journal" et le "Journal of Economic Literature". Ses principaux domaines de recherche portent sur l'économie informelle, l'évasion fiscale, la qualité des institutions et les finances publiques.

2. VISITE DE MME. DENIZ IGAN



Directrice Adjointe de la division macro-financière du Département de Recherche du FMI

Mme Deniz Igan a effectué une visite de recherche à Bank Al-Maghrib du 03 au 07 février 2020 dans le cadre du projet de recherche portant sur « l'analyse des déséquilibres sur le marché immobilier résidentiel au Maroc ». Elle est titulaire d'un Doctorat de l'Université de Princeton et compte à son actif plusieurs travaux de recherche sur les crises financières, le marché immobilier et la réglementation bancaire. Elle a également reçu plusieurs prix et distinctions pour ses travaux de recherche portant sur les risques émanant du marché immobilier.



“

3. SEMINAIRES DE RECHERCHE

Durant l'année 2020, plusieurs séminaires internes et externes ont été organisés
en présentiel et à distance.

”

1. LE SYSTÈME NATIONAL D'INFORMATION ET DE MODÉLISATION



En partenariat avec Bank Al-Maghrib, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, le Haut-Commissariat au Plan et l'Observatoire National du Développement Humain, l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques a organisé un séminaire le 21 janvier 2020, intitulé « *le système national d'information et de modélisation : Fondements et enjeux de développement* ». Cette rencontre avait pour but de réunir les chercheurs et les décideurs pour présenter les dispositifs informationnels et de modélisation au niveau national et discuter leur adéquation avec les impératifs de développement.

L'ouverture de ce séminaire a été marquée par les interventions du Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, du Gouverneur de Bank Al-Maghrib, du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, représenté par le Directeur des Etudes et des Prévisions Financières, du Secrétaire Général du Haut-Commissariat au Plan et du Secrétaire Général de l'ONDH.

Les sessions plénières ont porté notamment sur le système statistique national dans le domaine économique, social et environnemental, les modèles macroéconomiques utilisés pour la prévision et l'évaluation d'impact des politiques publiques, et les opportunités offertes par les Big Data.

Outre le cas marocain, plusieurs expériences de pays développés et d'institutions internationales ont été présentées par d'éminents conférenciers invités.

2. UNE DISCUSSION À 360 DEGRÉS SUR LES ENJEUX DU MARCHÉ IMMOBILIER



Madame Deniz Igan, Directrice Adjointe de la Division Macrofinancière du Département de Recherche du Fonds Monétaire International, a animé, le 05 février, un séminaire de recherche sur le thème « *Une discussion à 360 degrés sur les enjeux du marché immobilier* » au profit des économistes de Bank Al-Maghrib. Le séminaire s'est articulé autour de trois sections : (i) l'importance du marché de l'immobilier pour les banques centrales, (ii) la mesure des risques émanant de ce marché et (iii) les politiques permettant de contrecarrer les déséquilibres sur le marché immobilier, notamment les politiques monétaire, macroprudentielle, fiscale et structurelle (politiques de zonage et d'aménagement des villes).

3. ECONOMIES INFORMELLES DANS LE MONDE: QU'AVONS- NOUS APPRIS AU COURS DES 20 DERNIÈRES ANNÉES ?



Monsieur Friedrich Schneider, professeur à l'Université Johannes Kepler de Linz, a animé, le 21 février 2020, un séminaire interne au profit des économistes de Bank Al-Maghrib.

Le séminaire a porté sur la thématique de l'informel. Les principaux axes abordés sont : i) les considérations théoriques et la définition de l'informel, ii) les approches retenues pour l'estimation de la taille du secteur informel ainsi que iii) la présentation et la discussion des résultats obtenus pour l'économie marocaine.

4. CONSTRUCTION D'UN MODÈLE DE TAUX DE CHANGE POUR LE MAROC : REVUE DE LA LITTÉRATURE ÉCONOMIQUE



Madame Kenza Benhima, professeure à l'Université de Lausanne, a animé virtuellement, le 12 novembre 2020, un séminaire interne sur le thème «*Construction d'un modèle de taux de change pour le Maroc : revue de la littérature économique* ». Lors de ce séminaire, l'experte a d'abord exposé une revue de littérature relative aux déterminants du taux de change. Ensuite, elle a présenté un indice pour mesurer la pression du marché de change (Exchange Rate Market Pressure). Cet indice, utilisé pour analyser les marchés de change et identifier les crises de change, est calculé comme la somme pondérée de la dépréciation du taux de change et des pertes au niveau des réserves de change. Sa construction pour le cas marocain nécessiterait de tenir compte notamment de la réglementation du compte capital en vigueur et de la réforme du régime de change.

“

4. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Explorez les rendez-vous de quelques événements futurs.

”

1. EDITION 2022 DU IMF ECONOMIC REVIEW



IMF Economic Review

Bank Al-Maghrib, le Fonds Monétaire International et l'IMF Economic Review organisent une conférence scientifique en 2022. Le thème de la conférence et l'appel à communication seront diffusés sur les sites des organisateurs.

<https://www.bkam.ma/>

<https://www.imf.org/>

2. CINQUIÈME ÉDITION DES JOURNÉES INTERNATIONALES DE MACROÉCONOMIE ET DE FINANCE



Le Laboratoire de Recherche en Innovation, Responsabilités et Développement Durable (INREDD) de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, le Département Recherche de Bank Al-Maghrib et le Bernoulli Center for Economics de l'Université de Bâle organisent en 2022 la cinquième édition des Journées Internationales de Macroéconomie et de Finance au niveau de la Faculté des Sciences, Juridiques, Économiques et Sociales de Marrakech. Le but de ces journées est de créer un échange productif entre les chercheurs et les décideurs et de formuler des recommandations aux questions critiques en matière de politiques économiques. Le thème de la conférence et l'appel à communication seront diffusés sur le site des organisateurs.

<https://jimf-maroc.com/>

